

AVIS DE RÉUNION PROCÈS-VERBAL 

<b>Titre de la réunion :</b>	Comité de gouvernance et de mise en candidature		<b>Date et heure :</b>	Le 25 octobre 2023 à 12 h	
<b>But de la réunion :</b>	Réunion régulière		<b>Endroit :</b>	Teams	
<b>Présidente :</b>	Claire Savoie				
<b>Adjointe administrative :</b>	Sophie Legacy				
<b>Participants</b>					
<b>Membres votants</b>					
Claire Savoie (présidente)		Johanne Thériault-Paulin			
<b>Membres d'office</b>					
Dre France Desrosiers		Tom Soucy (ayant droit de vote)			
<b>Invités</b>					
Brigitte Sonier Ferguson		Marc-André LeBlanc		Pierre Michaud	
<b>ORDRE DU JOUR</b>					
Heure	Sujets			Pages	Action
12 h	<b>1. Ouverture de la réunion</b>				Décision
12 h 01	<b>2. Constatation de la régularité de la réunion</b>				Décision
12 h 02	<b>3. Adoption de l'ordre du jour</b>			1	Décision
12 h 04	<b>4. Déclaration de conflits d'intérêts potentiels</b>				Information
12 h 05	<b>5. Soumission du procès-verbal du 9 juin 2022</b>			2 - 6	Information
12 h 06	<b>6. Affaires permanentes</b>				Décision/ Discussion
	6.1 Nomination de la vice-présidence et du trésorier du Conseil d'administration			7 - 8	
	6.2 Nomination de tous les comités du Conseil d'administration, le Comité professionnel consultatif (CPC), le Comité médical consultatif (CMC) ou autres			9 - 12	
	6.3 Évaluation du fonctionnement des réunions du Conseil d'administration				
12 h 30	<b>7. Affaires nouvelles</b>				Décision
	7.1 Mandat du Comité de gouvernance et de mise en candidature			13 - 17	
	7.2 Progression de la mise à jour des règlements administratifs			18 - 19	
	7.3 Plan de travail du Comité de gouvernance et de mise en candidature 2023-2024			20 - 24	
	7.4 Plan de formation du Conseil d'administration 2023-2024			25 - 26	
	7.5 Évaluation de la session d'orientation des membres du Conseil d'administration			27 - 32	
	7.6 Réorganisation des comités du Conseil d'administration			33 - 34	
13 h 30	<b>8. Date de la prochaine réunion : 16 janvier 2024 à 13 h</b>				Information
13 h 30	<b>9. Levée de la réunion</b>				Décision

AVIS DE RÉUNION PROCÈS-VERBAL 

<b>Titre de la réunion :</b>	Comité de gouvernance et de mise en candidature	<b>Date et heure :</b>	Le 9 juin 2022 à 09:00	
		<b>Endroit :</b>	Teams	
<b>But de la réunion :</b>	Réunion régulière			
<b>Présidente :</b>	Monica L. Barley (par intérim)			
<b>Secrétaire :</b>	Lucie Francoeur			
<b>Participants</b>				
Denis M. Pelletier	✓	Me Alexandre Levasseur	✓	Janice Goguen
Dre France Desrosiers	✓	Gisèle Beaulieu	✓	Roger Clinch
Monica L. Barley	✓			
<b>PROCÈS-VERBAL</b>				

**1. Ouverture de la réunion**

La réunion est ouverte par Monica L. Barley à 09:03 qui préside la rencontre en remplacement du président, Denis M. Pelletier.

**2. Constatation de la régularité de la réunion**

La réunion a été dûment convoquée et le quorum est atteint.

**3. Adoption de l'ordre du jour****MOTION 2022-06-09/ 01GMC**

Proposé par Janice Goguen

Appuyé par Denis M. Pelletier

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que circulé.

**Adopté à l'unanimité.**

**4. Déclaration de conflit d'intérêt**

Monica L. Barley déclare un conflit d'intérêt en lien avec sa nomination à titre de vice-présidente.

**5. Résolutions en bloc**

- 5.1 Adoption des résolutions en bloc
- 5.2 Adoption du procès-verbal du 14 février 2022
- 5.3 Suivis de la dernière réunion tenue le 14 février 2022
- 5.4 Plan de travail annuel 2021-2022
- 5.5 Révision des politiques et procédures
- 5.6 Mandat - Comité professionnel consultatif
- 5.7 Nominations – Comité professionnel consultatif
- 5.8 Nomination du président du Comité professionnel consultatif
- 5.9 Nominations – Comité d'éthique de la recherche
- 5.10 Nomination du médecin-chef régionale
- 5.11 Nominations – Comités médicaux consultatifs locaux
- 5.12 Nomination – Comité médical consultatif
- 5.13 Nominations – médecins-chefs de zone
- 5.14 Nominations de membres du Comité médical consultatif
- 5.15 Mandat du Comité médical consultatif
- 5.16 Nominations – Comité consultatif des patients et familles
- 5.17 Auto-évaluations, évaluation du président du Conseil, des présidents et présidentes des divers comités et évaluations par les pairs
- 5.18 Calendrier des réunions du Conseil d'administration
- 5.19 Manuel d'orientation des membres du Comité professionnel consultatif
- 5.20 Plan de formation du Conseil d'administration 2022-2023

5.21 Plan de travail du Comité de gouvernance 2022-2023

5.22 Planification stratégique 2023-2025

5.23 Évaluation de la dernière réunion du Conseil d'administration

La présidente par intérim demande aux membres si certains points des résolutions en bloc doivent être retirés ou si les résolutions en bloc sont adoptées telles que présentées. Les points ci-dessous sont retirés des résolutions en bloc :

5.5 Révision des politiques et procédures

5.18 Calendrier des réunions du Conseil d'administration

5.22 Planification stratégique 2023-2025

5.23 Évaluation de la dernière réunion du Conseil d'administration

### **MOTION 2022-06-09 / 02GMC**

Proposé par Roger Clinch

Appuyé par Denis M. Pelletier

Et résolu que les résolutions en bloc soient adoptées avec le retrait des points ci-dessous :

5.5 Révision des politiques et procédures

5.18 Calendrier des réunions du Conseil d'administration

5.22 Planification stratégique 2023-2025

5.23 Évaluation de la dernière réunion du Conseil d'administration

**Adopté à l'unanimité.**

#### **5.5 Révision des politiques et procédures**

Le processus entourant la révision des politiques et procédures du Conseil d'administration est expliqué brièvement. Toutes les politiques et procédures sont révisées annuellement. Aussi, tous les commentaires reçus des différents membres à l'égard de cet exercice de révision ont été traités en fonction des lois, des règlements administratifs et des bonnes pratiques de gouvernance dans une organisation de santé et en conformité également avec les normes d'agrément.

Bien que la politique et procédure CA-135 « Code de conduite et morale à l'intention des membres » est conforme à la bonne conduite en termes de gouvernance, un membre demande s'il y a lieu d'obtenir l'aide d'un expert-conseil pour une validation externe, et ce, d'ici les prochains mois ? Les membres sont d'avis que c'est une bonne suggestion.

Il est proposé par Janice Goguen, appuyé par Denis M. Pelletier qu'un expert-conseil en gouvernance soit embauché pour valider la politique et procédure CA-135 « Code de conduite et morale à l'intention des membres ». Lors de la prochaine séance de formation pour les membres du Conseil d'administration, Mme Maureen Reid, présidente et fondatrice de BoardWorks Consulting Inc. est invitée à élaborer sur les grands principes d'une bonne gouvernance. Il est suggéré de profiter de cette occasion pour discuter des éléments entourant le code de conduite et morale à l'intention des membres. Pour cette raison, le proposant demande de retirer la proposition avec l'accord du coproposant. Les membres du comité sont d'accord à l'unanimité.

### **MOTION 2022-06-09 / 03GMC**

Proposé par Roger Clinch

Appuyé par Janice Goguen

Et résolu que l'ensemble des politiques et procédures du Conseil d'administration soient acceptées telles que présentées.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **5.18 Calendrier des réunions du Conseil d'administration**

L'horaire des réunions du Conseil d'administration 2022-2023 qui prévoit 4 rencontres régulières est présenté pour approbation. Monica L. Barley n'est pas disponible pour les dates proposées en octobre 2022. Pour ce qui est des rencontres prévues en juin 2023, s'il y a des membres qui doivent se déplacer, les dates coïncident avec la fin de semaine de la fête des Pères. Pour ces raisons, un membre suggère de vérifier la disponibilité des membres à l'aide de la plateforme Doodle, afin de déterminer les dates des réunions du Conseil d'administration prévues à l'automne et en juin 2023.

Tous les membres sont d'avis qu'un lien Doodle soit lancé cette semaine à tous les membres du Conseil d'administration pour savoir à quel moment ils seraient disponibles en octobre et en juin 2023.

**MOTION 2022-06-09 / 04GMC**

Proposé par Denis M. Pelletier

Appuyé par Janice Goguen

Et résolu qu'un lien Doodle soit acheminé à tous les membres du Conseil d'administration, afin de déterminer les prochaines réunions du Conseil prévues en octobre 2022 et en juin 2023. Ensuite, nous procéderons au vote de la proposition en ligne, afin d'être en mesure de proposer un calendrier au Conseil d'administration en juin 2022.

**Adopté à l'unanimité**

**5.22 Planification stratégique 2023-2025**

Le Réseau devait entamer un nouvel exercice de planification stratégique à l'automne, mais il est suggéré de repousser cet exercice d'un an afin de permettre aux équipes d'augmenter leur habileté d'exécution rapide et d'exécuter les projets priorités et alignés avec le Plan de santé provincial. Toutefois, une retraite annuelle stratégique est prévue avec le Conseil d'administration en décembre prochain.

**MOTION 2022-06-09 / 05GMC**

Proposé par Denis M. Pelletier

Appuyé par Roger Clinch

Et résolu que le Comité de gouvernance et de mise en candidature approuve le report de la planification stratégique 2023-2025 à l'an prochain.

**Adopté à l'unanimité.**

**5.23 Évaluation de la dernière réunion du Conseil d'administration**

Bien que l'évaluation des réunions se fait toujours avant la levée de la réunion, le taux de répondants pour la réunion à huis clos a diminué à 86 % comparé à la réunion précédente qui était de 100 %. Les membres se demandent comment faire pour atteindre la cible établie de 100 % pour toutes les réunions du Conseil. Quelques stratégies sont ressorties, entre autres présenter la liste des membres avec les résultats de répondants, l'approche individuelle, etc. Bref, est-ce que nous devons passer à un autre niveau de sensibilisation ? Nous avons déjà rappelé aux membres dans le passé, l'importance d'obtenir leur rétroaction, afin d'améliorer le fonctionnement des réunions.

Lors de la prochaine réunion du Conseil, un rappel sera effectué aux membres par le président par intérim, puis la réunion ne sera pas ajournée tant et aussi longtemps que toutes les évaluations ne seront pas complétées. Cet exercice sera coordonné avec l'adjointe administrative de la présidente-directrice générale, afin d'assurer le 100 % de participation.

**MOTION 2022-06-09 / 06GMC**

Proposé par Roger Clinch

Appuyé par Denis M. Pelletier

Et résolu que le rapport d'évaluation de la dernière réunion du Conseil d'administration soit accepté tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité.**

**6. Autres**

**6.1 Nomination des dirigeants, des présidents et des membres des comités**

Chaque année, les membres font part de leurs choix/intérêts de siéger à des comités du Conseil. En tenant compte principalement des deux premiers critères, soit la combinaison de compétences et d'expérience et la continuité dans les comités, des suggestions des dirigeants pour l'année 2022-2023 sont présentées aux membres pour discussion.

Une question sera ajoutée au questionnaire l'année prochaine, afin de vérifier la disponibilité et l'intérêt du membre à siéger sur plus d'un comité.

Aucun membre n'a manifesté de l'intérêt à présider le Comité ad hoc Ressources humaines. Janice Goguen a été suggérée à agir à titre de présidente. En tant que président sortant, Roger Clinch propose Janice Goguen à titre de présidente au Comité ad hoc Ressources humaines. Celle-ci accepte la nomination.

La sélection du trésorier, des présidents et des membres des divers comités du Conseil seront approuvés par une motion en bloc.

09:55 - *Monica L. Barley quitte la réunion, en raison d'un conflit d'intérêt.*

#### Vice-président

Trois membres à compétences égales ont manifesté de l'intérêt pour le poste de vice-président, dont deux font déjà partie des suggestions pour présider un des comités du Conseil d'administration. Après discussion, il est proposé de nommer Monica L. Barley à titre de vice-présidente.

En tant que président par intérim du Conseil d'administration, Denis M. Pelletier communiquera avec Claire Savoie et Julie Cyr qui étaient également intéressées par le poste de vice-présidente, pour leur expliquer que le choix s'est arrêté à Monica L. Barley, afin de partager les différentes tâches de dirigeants et être équitables avec chacun.

#### **MOTION 2022-06-09 / 07GMC**

Proposé par Janice Goguen

Appuyé par Denis M. Pelletier

Et résolu que le Comité de gouvernance et de mise en candidature recommande la nomination de Monica L. Barley au poste de vice-présidente.

**Adopté à l'unanimité.**

10:03 - *Monica L. Barley se joint à la réunion.*

#### **MOTION 2022-06-09 / 08GMC**

Proposé par Roger Clinch

Appuyé par Monica L. Barley

Et résolu que le Comité de gouvernance et de mise en candidature recommande la nomination du trésorier, des présidents et des membres des divers comités du Conseil tel que présentés dans le tableau de nomination des membres et présidences des comités 2022-2023.

**Adopté à l'unanimité.**

#### 6.2 Fiches d'information sur les normes de gouvernance

La visite d'agrément aura lieu du 19 au 24 juin 2022. Dans le cadre de cette visite, les membres du Conseil d'administration auront une rencontre avec les visiteurs d'Agrément Canada le dimanche 19 juin à 14:30. Lors de cette rencontre, les visiteurs évalueront le fonctionnement du Conseil et les processus en place lui permettant de répondre aux normes du cahier de gouvernance.

Afin de mieux se préparer à la visite, des fiches d'information ont été préparées pour chacune des treize (13) normes sur la gouvernance. Les fiches résument les critères propres à chaque norme, les mesures et preuves en place pour y répondre avec des hyperliens vers les documents/outils et des exemples de questions que les visiteurs pourraient poser lors de la rencontre.

Il est suggéré d'acheminer les fiches d'information sur les normes de gouvernance à l'ensemble des membres du Conseil d'administration dans le but de se préparer avant la rencontre avec les visiteurs. Les présidents des comités sont invités à se concentrer sur les normes qui touchent les responsabilités de leur comité respectif. Les différentes fiches seront assignées au président concerné ou à un membre responsable. Par ailleurs, tous les membres sont invités à s'entraider à répondre aux différentes questions posées par les visiteurs.

#### 6.3 Registre de risque – dimension gouvernance

Différents risques et mesures d'atténuation ont été identifiés en lien avec la gouvernance, entre autres :

- le nouveau Plan de santé provincial ;
- l'absence d'une entente de responsabilité qui définit clairement l'autorité du Conseil par rapport à celle du ministère de la Santé ;
- le Conseil d'administration est composé de plusieurs nouveaux membres ;

- le recours collectif ou autre poursuite (CHR, Égalité santé en français, etc.).

Des suivis et mesures de contrôles ont été identifiés à chacun de ces risques.

Le registre des risques du Conseil d'administration sera révisé annuellement avec l'ensemble des membres du Conseil d'administration.

**MOTION 2022-06-09 / 09GMC**

Proposé par Janice Goguen

Appuyé par Denis M. Pelletier

Et résolu que les mesures d'atténuation et les suivis soient acceptés tels que présentés.

**Adopté à l'unanimité.**

**7. Date de la prochaine réunion :** à confirmer

**8. Levée de la réunion**

La levée de la réunion est proposée par Janice Goguen à 10:23.

---

Monica L. Barley (par intérim)  
Présidente du comité

---

Gisèle Beaulieu  
VP – Gestion des risques, Intelligence d'affaires et  
chef de l'Information

# Note d'information

Point 6.1

Nom du comité : Comité de gouvernance et de mise en candidature

Date : 20 octobre 2023

Objet : Nomination de la vice-présidence et du trésorier

## Décision recherchée

La décision recherchée est de nommer la vice-présidence et le trésorier du Conseil d'administration.

## Contexte/problématique

Ces nominations permettent au comité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance selon les critères de la norme Gouvernance d'Agrément Canada AC : 2.2.1, 2.2.2, 2.2.4.

Selon la politique du Conseil CA-150, le vice-président du Conseil d'administration est élu parmi les membres du Conseil d'administration ayant droit de vote lors de l'Assemblée générale annuelle du Réseau de santé Vitalité, suite à une recommandation du Comité de gouvernance et de mise en candidature.

Selon la politique du Conseil CA-160, le trésorier du Conseil d'administration est élu parmi les membres du Conseil d'administration ayant droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle du Réseau de santé Vitalité, suite à une recommandation du Comité de gouvernance et de mise en candidature.

## Éléments à prendre en considération dans la prise de décision

Les mandats pour ces postes sont d'une durée d'une année et peuvent être renouvelés.

Le Conseil d'administration a suggéré lors de l'accueil et de la séance d'orientation des conseils d'administration des régies régionales de la santé de nommer Réjean Després vice-président et trésorier du Conseil d'administration.

## RÉFÉRENCE

1. Les critères de la norme Gouvernance d'Agrément Canada (édition 2022) pour les visites sont référencés dans le document de la manière suivante : « (AC : 1.1.1) ».

2.2.1	L'instance de gouvernance établit ses responsabilités conformément aux obligations associées à son territoire.
2.2.2	L'instance de gouvernance établit les responsabilités de chacun de ses membres, y compris celles du président.
2.2.4	L'instance de gouvernance veille à ce que chaque membre reconnaisse ses responsabilités.

# Note d'information

## Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Qualité et sécurité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Partenariats	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Gestion des risques (analyse légale)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Allocation des ressources (analyse financière)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Impacts politiques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Réputation et communication	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...

## Suivi à la décision

### Proposition et résolution

Proposé et appuyé

Et résolu que le comité de gouvernance et de mise en candidature nomme Réjean Després vice-président et trésorier du Conseil d'administration.

Adoption

Soumis le 3 octobre 2023 par Pierre Michaud et Marc-André LeBlanc.



# Note d'information

Point 6.2

Nom du comité : Comité de gouvernance et de mise en candidature

Date : 20 octobre 2023

Objet : Nomination des comités du Conseil, le comité professionnel consultatif (CPC) et le comité médical consultatif (CMC)

## Décision recherchée

La décision recherchée est de nommer les membres des comités du Conseil, ainsi que les membres du CPC et du CMC.

## Contexte/problématique

Ces nominations permettent au comité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance selon les critères de la norme Gouvernance d'Agrément Canada AC : 2.1.4, 2.2.1, 2.2.2, 2.2.4.

Selon la politique du Conseil CA-320, le Comité de gouvernance et de mise en candidature est responsable de soumettre à l'Assemblée générale annuelle du Conseil des candidatures pour les membres des comités du Conseil, ainsi que des candidatures pour les postes au sein du CPC et du CMC.

Un tableau des comités du Conseil d'administration indiquant quels membres siègent sur les divers comités est présenté en annexe.

## Éléments à prendre en considération dans la prise de décision

Le Conseil d'administration a suggéré lors de l'accueil et de la séance d'orientation des conseils d'administration des régies régionales de la santé de nommer des membres pour chacun des comités.

Les membres du CPC et du CMC sont déjà en fonctions dans leurs comités respectifs.

## RÉFÉRENCE

1. Les critères de la norme Gouvernance d'Agrément Canada (édition 2022) pour les visites sont référencés dans le document de la manière suivante : « (AC : 1.1.1) ».

2.1.4	L'instance de gouvernance crée des comités propres au sujet au besoin pour s'acquitter de ses responsabilités.
2.2.1	L'instance de gouvernance établit ses responsabilités conformément aux obligations associées à son territoire.
2.2.2	L'instance de gouvernance établit les responsabilités de chacun de ses membres, y compris celles du président.
2.2.4	L'instance de gouvernance veille à ce que chaque membre reconnaisse ses responsabilités.

# Note d'information

## Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Qualité et sécurité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Partenariats	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Gestion des risques (analyse légale)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Allocation des ressources (analyse financière)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Impacts politiques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Réputation et communication	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...

## Suivi à la décision

### Proposition et résolution

Proposé et appuyé

Et résolu que le Comité de gouvernance et de mise en candidature soumet les nominations des membres des comités, du CMC et du CPC tel que présenté lors de la réunion, en annexe.

Adoption

**Soumis le 3 octobre 2023 par Pierre Michaud et Marc-André LeBlanc.**

## Conseil d'administration Comités 2023-2024

**Président : Tom Soucy**

**Vice-président : Réjean Després**  
**Trésorier : Réjean Després**

### Comités permanents

#### **Comité exécutif**

Tom Soucy : président du comité  
Réjean Després, vice-président  
Claire Savoie, présidente du Comité de gouvernance et de mise en candidature

(PDG : Dre France Desrosiers)

#### **Comité des finances et de vérification**

Réjean Després : président du comité  
Yves Francoeur  
\*(VP : Patrick Parent)

#### **Comité de gouvernance et de mise en candidature**

Claire Savoie : présidente du comité  
Johanne Thériault-Paulin  
\*(VP : Pierre Michaud)

### Comités spéciaux

#### **Comité de la qualité des soins et de la sécurité des patients**

Jean-Claude Pelletier : président du comité  
Claire Savoie

Membres ex-officio :

- Dr Éric Levasseur
- Annie Carré

\*(VP : Brigitte Sonier Ferguson)

#### **Comité d'évaluation du rendement et du développement de la PDG**

Tom Soucy : président  
Réjean Després : vice-président

#### **Comité stratégique de la recherche et de la formation**

Julie Cyr : présidente du comité  
Réjean Després

Membre ex-officio :

- Érika Dugas
- Martine Poirier
- Dr Michel Landry
- Stephen Lewis
- Dr Denis Prud'homme

\*(VP : Brigitte Sonier Ferguson)

### Comités consultatifs

#### **Comité médical consultatif (CMC)**

Dr Éric Levasseur : président du comité

Membres votants :

- Dre Danièle Thibodeau
- Dre Carole Clavette
- Dr Simon Racine
- Dr Marc-André Doucet
- Dre Nadine Lebel-Déjario
- Dr Vincent Moreau
- Dr Jean-Philippe Lepage
- Dr Luc Cormier
- Dre Ariane Bouchard
- Dr Jean-François Bélanger
- Dr André-Denis Basque

#### **Comité professionnel consultatif (CPC)**

- Annie Carré – Présidente du comité

Membres votants :

- Julie Aubé-Pinet
- Janie St-Onge
- Julie Morin
- Lyne Cormier Landry
- Daniel Doucette
- Luc Jalbert
- Nadine Lewis
- Jacques Gagnon - Partenaire de l'expérience patient
- Sophie Levesque
- Annie Berthelot – Vice-présidente

---

### Comités consultatifs (suite)

---

#### **Comité médical consultatif (CMC)**

- Dre Marie-Hélène Ranger
- Dr Marc-André Collin

#### Membres d'office (sans droit de vote) :

- Dre France Desrosiers
- Dre Natalie Banville
- Brigitte Sonier Ferguson
- Dr Martin Robichaud
- Dre Jocelyne Hébert
- Dre Michèle Michaud
- Dre Laurie Malenfant
- Dr Patrick Thibeault
- Dre Anick Pelletier
- Dr Pierre Tremblay
- Dr Michel H. Landry
- Dr Pandurang Ashrit
- Dre Rita RaaFat Gad
- Annie Carré

#### Membres invités :

- Marjorie Pigeon
- Malik Bereksi
- Marie-Ève Francoeur

#### **Comité professionnel consultatif (CPC)**

- Julie Richard Julie Richard
- Amy Martin
- Nicole Caissie
- Diane Savoie Morneault

#### Membres d'office (sans droit de vote) :

- Dre France Desrosiers
- Patrick Parent
- Sharon Smyth-Okana
- Brigitte Sonier-Ferguson
- Eric Levasseur
- Marjorie Pigeon
- Virgil Guitard

---

*\*Le président du Conseil d'administration et la présidente-directrice générale sont membres ex-officio (d'office) sur tous les comités du Conseil. Le président est membre ex-officio votant de tous les comités du Conseil d'administration.*

# Note d'information

Point 7.1

Nom du comité : Comité de gouvernance et de mise en candidature

Date : 20 octobre 2023

Objet : Adoption du mandat du comité de gouvernance et de mise en candidature.

## Décision recherchée

La décision recherchée est de recommander l'adoption du mandat du comité de gouvernance et de mise en candidature au Conseil d'administration.

## Contexte/problématique

Cette proposition permet au comité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance selon les critères de la norme Gouvernance d'Agrément Canada AC : 2.1.4.

Selon la politique du Conseil CA-300, le Comité de gouvernance et de mise en candidature est responsable de réviser son mandat annuellement et de soumettre celui-ci à l'approbation du Conseil d'administration.

## Éléments à prendre en considération dans la prise de décision

Le mandat du comité de gouvernance et de mise en candidature a été révisé par les membres du comité le 26 septembre. Les changements sont identifiés en jaune dans le document en annexe.

## RÉFÉRENCE

1. Les critères de la norme Gouvernance d'Agrément Canada (édition 2022) pour les visites sont référencés dans le document de la manière suivante : « (AC : 1.1.1) ».

2.1.4	L'instance de gouvernance crée des comités propres au sujet au besoin pour s'acquitter de ses responsabilités.
-------	--

## Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Qualité et sécurité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Partenariats	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Gestion des risques (analyse légale)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Allocation des ressources (analyse financière)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Impacts politiques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Réputation et communication	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...

## Suivi à la décision

## Proposition et résolution

Proposé et appuyé

Et résolu que le mandat du comité de gouvernance et de mise en candidature, tel que présenté en annexe, soit soumis pour approbation au Conseil d'administration.

Adoption

**Soumis le 3 octobre 2023 par Pierre Michaud et Marc-André LeBlanc.**

## Manuel : Conseil d'administration

<b>Titre :</b>	COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DE MISE EN CANDIDATURE		<b>N° :</b> CA-320
<b>Section :</b>	Comités du Conseil	<b>Date d'entrée en vigueur :</b>	aaaa-mm-jj
<b>Mandataire :</b>	Conseil d'administration	<b>Date de révision précédente :</b>	2022-06-21
<b>Approbateur :</b>	Conseil d'administration Thomas Soucy, président.	<b>Approuvée le :</b>	aaaa-mm-jj
<b>Établissement(s)/programme(s) :</b>			

### BUT

Le Comité de gouvernance et de mise en candidature est responsable d'orienter le Conseil d'administration (le « Conseil ») sur les questions relatives à la structure et à la bonne gouvernance du Réseau de santé Vitalité (le « Réseau »), et d'appuyer et conseiller le Conseil en la matière. Il s'occupe principalement de surveiller les activités du conseil d'administration, plutôt que celles de l'organisme dans son ensemble. Il voit également à l'adoption par le Conseil de politiques assurant la bonne gouvernance du Réseau ainsi qu'à la mise en place d'un processus d'évaluation du Conseil, de ses comités et de ses membres. Enfin, il appuie le Conseil dans son examen du suivi des grandes orientations et des priorités stratégiques, conformément à la raison d'être et les valeurs du Réseau (AC : 1.1.3, 1.1.5)

### Composition et fonctionnement

1. Le comité est composé d'au moins quatre deux membres du Conseil ayant droit de vote, dont l'un assumera la présidence du Comité.
2. Le président du comité est nommé par le Conseil.
3. Le président du Conseil d'administration est membre d'office avec droit de vote et la présidente-directrice générale est membre d'office sans droit de vote.
4. Le comité fonctionne en respectant la politique sur les comités du Conseil (CA-300).
5. Le comité se réunit quatre fois par année selon un calendrier préétabli.

### Responsabilités

#### Structure et processus de gouvernance :

1. Guider le Conseil et lui soumettre des recommandations par rapport à sa structure et à ses processus de gouvernance, en se basant sur le cadre législatif du Réseau, des politiques du Conseil, des normes de gouvernance d'Agrément Canada, des bonnes pratiques en gouvernance et des compétences des membres en gouvernance (AC : 1.1.1, 1.1.2, 2.1.1, 2.2.1, 2.2.2, 2.2.3, 2.2.6, 2.2.7, 2.2.10, 3.1.1, 3.1.2, 3.1.3, 3.1.9, 3.1.10, 3.2.1, 3.2.2, 3.2.3, 3.5.1, 4.1.1, 4.1.2, 4.1.3, 4.2.4).

2. Surveiller et contrôler la conformité au Code de conduite et morale des membres du Conseil d'administration (CA-135) (AC : 2.1.3, 2.2.5).

**Planification stratégique :**

1. En matière de planification stratégique et de suivi des orientations stratégiques, appuyer le Conseil dans :
  - a) Sa supervision du processus de planification stratégique ~~et dans la sélection d'une firme de consultant.~~

**Fonctionnement du Conseil d'administration :**

1. Respecter des procédures transparentes fondées sur une approche d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) quant à la gestion des membres du Conseil, y compris la gestion du président (AC : 2.1,2).
2. Voir à la mise en place d'un processus d'évaluation de l'efficacité du conseil après chaque réunion et à une évaluation annuelle du Conseil, des dirigeants, des comités et de ses membres. (AC : 2.2.4, 4.2.1, 4.2.2, 4.2.3).
3. Voir à la formation, des activités de sensibilisation et à des possibilités d'apprentissage des membres du Conseil et à l'orientation des nouveaux membres du Conseil, y compris sur la sécurisation culturelle et l'humilité et sur le racisme systémique (AC : 2.2.8, 2.2.9, 5.1.3, 6.1.3).
4. S'assurer de la conformité des mandats du Conseil et de ses comités en lien avec les lois, règlements administratifs, règles et politiques et soumet ceux-ci à l'approbation du Conseil (AC : 2.1.4, 2.2.2).
5. Recruter et proposer la candidature des dirigeants et des présidents des comités du Conseil.
6. Lors du choix des candidatures aux différents comités, ainsi qu'à la présidence de chaque comité et de la vice-présidence du Conseil, le Comité de gouvernance et de mise en candidature tient compte :
  - des compétences, habiletés et de l'expérience de chaque membre ;
  - de la continuité dans le fonctionnement des comités et dans les rôles des dirigeants ;
  - des préférences de chaque membre.

**Au besoin**, une rotation périodique des membres, de la présidence des comités et vice-présidence du Conseil doit être considérée dans le but de reconnaître et d'apporter un équilibre entre le besoin pour de nouvelles idées, la continuité et le maintien d'une expertise fonctionnelle.

7. Soumettre à l'Assemblée générale annuelle du Conseil, des candidatures pour les postes des comités du Conseil (président, vice-président, trésorier, dirigeants), des candidatures pour les membres de tous les comités du Conseil, sauf mention contraire dans les règlements administratifs, ainsi que des candidatures pour les postes au sein du Comité professionnel consultatif et du Comité médical consultatif, y compris pour le remplacement de postes devenus vacants avant la fin du mandat des titulaires.



8. S'acquitter de toute autre fonction **responsabilité** que peut lui confier le Conseil.

Rapport

Le comité fait rapport de ses réunions au Conseil et conserve les procès-verbaux de ses réunions.

**RÉFÉRENCE**

1. Les critères de la norme Gouvernance d'Agrément Canada (édition 2022) pour les visites sont référencés dans le document de la manière suivante : « (AC : 1.1.1) ».

**Attestation de lecture et compréhension du mandat**

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

Retourner une copie signée au président du comité, suite à la première réunion du comité selon le calendrier annuel.

Remplace : Zone 1 : \_\_\_\_\_ Zone 5 : \_\_\_\_\_  
Zone 4 : \_\_\_\_\_ Zone 6 : \_\_\_\_\_

# Note d'information

Point 7.2

Nom du comité : Comité de gouvernance et de mise en candidature

Date : 20 octobre 2023

Objet : Progression de la mise à jour des règlements administratifs

## Décision recherchée

Il s'agit d'un point d'information qui reviendra à chaque réunion jusqu'à l'adoption final des règlements administratifs mis à jour.

## Contexte/problématique

Cette mise à jour permet au comité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance selon les critères de la norme Gouvernance d'Agrément Canada AC : 2.2.1, 2.2.2, 2.2.3, 2.2.10.

Les règlements administratifs ont été approuvés par le ministre de la Santé le 30 juillet 2021.

La *Loi sur les régies régionales de la santé* a été amendée en 2023 et il s'avère nécessaire de modifier les règlements administratifs des régies régionales de la santé afin de s'assurer que ceux-ci respectent les nouvelles dispositions de la *Loi*.

Les règlements administratifs sont pratiquement les mêmes du côté du Réseau de santé Horizon et du Réseau de santé Vitalité. Le Réseau de santé Vitalité a commencé sa propre révision en tenant compte des nouvelles dispositions de la *Loi* et en profitant de l'occasion pour revoir l'ensemble des règlements administratifs.

Les étapes prévues de la révision sont les suivantes :

- Révision par le Bureau des risques organisationnels
- Révision par le secteur des affaires médicales
- Consultation avec les parties prenantes
- Consultation avec le Réseau de santé Horizon
- Traduction et révision linguistique
- Recommandation de l'approbation par le comité de gouvernance
- Recommandation de l'approbation par le Conseil d'administration
- Approbation par le ministre de la Santé

Il est prévisible que ceci sera un long processus qui nécessitera d'amples consultations sur divers éléments parce qu'il s'agit du document qui traite à l'organisation interne et de la procédure, ainsi que la conduite et la gestion générale des régies régionales de la santé. Il est difficile de déterminer un échéancier parce que le Réseau de santé Vitalité doit agir de concert avec le Réseau de santé Horizon et le processus est encore à ses débuts.

## Éléments à prendre en considération dans la prise de décision

### RÉFÉRENCE

1. Les critères de la norme Gouvernance d’Agrément Canada (édition 2022) pour les visites sont référencés dans le document de la manière suivante : « (AC : 1.1.1) ».

2.2.1	L’instance de gouvernance établit ses responsabilités conformément aux obligations associées à son territoire.
2.2.2	L’instance de gouvernance établit les responsabilités de chacun de ses membres, y compris celles du président.
2.2.3	L’instance de gouvernance consigne les conditions opérationnelles exigées pour l’exercice de ses activités.
2.2.10	L’instance de gouvernance met en œuvre son cadre décisionnel en matière de gouvernance.

### Considérations importantes

N/A

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Qualité et sécurité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Partenariats	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Gestion des risques (analyse légale)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Allocation des ressources (analyse financière)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Impacts politiques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Réputation et communication	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...

### Suivi à la décision

N/A

### Proposition et résolution

N/A

Soumis le 3 octobre 2023 par Pierre Michaud et Marc-André LeBlanc.

# Note d'information

Point 7.3

Nom du comité : Comité de gouvernance et de mise en candidature

Date : 20 octobre 2023

Objet : Adoption du plan de travail du comité de gouvernance et de mise en candidature

## Décision recherchée

La décision recherchée est d'adopter le plan de travail du comité de gouvernance et de mise en candidature.

## Contexte/problématique

L'adoption du plan de travail permet au comité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance selon les 37 critères de la norme Gouvernance d'Agrément Canada auxquels le présent comité exerce des responsabilités particulières (voir annexe du plan de travail).

Pour assurer une bonne gouvernance, il est souhaitable que le comité de gouvernance et de mise en candidature adopte un plan de travail qui lui permette d'assurer un suivi constant sur son rôle et ses responsabilités.

## Éléments à prendre en considération dans la prise de décision

Le plan de travail a été bâti à partir des plans de travail précédents du comité et de la réflexion qui a eu lieu par le comité le 26 septembre 2023.

## Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Qualité et sécurité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Partenariats	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Gestion des risques (analyse légale)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Allocation des ressources (analyse financière)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Impacts politiques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Réputation et communication	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...

## Suivi à la décision

## Proposition et résolution

Proposé et appuyé

Et résolu que le plan de travail du comité de gouvernance et de mise en candidature soit adopté tel que présenté en annexe.

Adoption

**Soumis le 3 octobre 2023 par Pierre Michaud et Marc-André LeBlanc.**

### Plan de travail du Comité de gouvernance et de mise en candidature 2023-2024

	ACTIVITÉS	Date			
		Oct. 2023	Jan. 2024	Avril 2024	Juin 2024
Comité de gouvernance et de mise en candidature	Recommande des séances de formation à l'intention du Conseil d'administration	X			
	Soumet la sélection des membres pour le remplacement de postes devenus vacants avant la fin de leur mandat pour les membres de tous les comités du conseil, le CPC et le CMC	X	X	X	
	Évaluation du fonctionnement des réunions du CA	X	X	X	X
	Supervision du processus de planification stratégique		X*	X	
	Fournir des conseils sur la planification de la retraite du Conseil et de la révision annuelle du plan stratégique		X		
	Suivi du plan de travail sur les normes de Gouvernance en prévision de la visite démarche d'Agrément		X	X	
	Révision du plan de travail et calendrier de réunions du Conseil d'administration pour approbation au CA		X		X
	Révision des mandats et des plans de travail des comités du Conseil et recommande l'approbation au CA		X		X
	S'assure de l'évaluation de la performance du PDG, médecin-chef et président du CPC			X	
	Conduite du sondage d'évaluation du Conseil et des membres - révision des résultats			X	
	Révision et approbation en bloc des politiques et procédures du Conseil d'administration				X
	Recrutement et nomination des dirigeants et présidents des comités du Conseil				X
	Soumet la sélection pour la mise en candidature pour les postes de vice-président et de trésorier, les membres de tous les comités du conseil ainsi que pour les postes au sein du CPC et du CMC	X			X
Participation à la visite d'Agrément					
Support de <i>Brigitte Sonier Ferguson, VP Mission universitaire et stratégies</i> et de <i>Pierre Michaud, Chef des risques</i>					
*Cette activité sera déplacée en octobre à partir de 2024.					

## RÉFÉRENCE

1. Les critères de la norme Gouvernance d'Agrément Canada (édition 2022) pour les visites sont référencés dans le document de la manière suivante : « (AC : 1.1.1) ».

1.1.1	L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme établisse régulièrement un dialogue avec les intervenants pour évaluer le mandat et les attentes en matière de rendement de l'organisme.
1.1.2	L'instance de gouvernance collabore avec l'organisme pour élaborer ou examiner régulièrement la vision, la mission et les valeurs de l'organisme avec les intervenants associés à l'organisme.
1.1.3	L'instance de gouvernance collabore avec l'organisme pour élaborer ou examiner régulièrement le plan stratégique de ce dernier, y compris les objectifs, conformément à la vision, à la mission et aux valeurs de l'organisme.
1.1.4	L'instance de gouvernance fait en sorte que l'organisme effectue des enquêtes sur l'environnement en permanence pour adapter le plan stratégique en fonction des résultats de ces enquêtes, selon le cas.
1.1.5	L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme établisse les responsabilités relatives à l'exécution du plan stratégique.
1.2.2	L'instance de gouvernance collabore avec l'organisme pour répondre aux divers besoins de ses intervenants, y compris à ceux de la communauté qu'il sert.
1.2.3	L'instance de gouvernance veille à la pérennité de l'organisme.
2.1.1	L'instance de gouvernance réalise les objectifs établis concernant sa composition.
2.1.2	L'instance de gouvernance respecte des procédures transparentes fondées sur une approche d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) quant à la gestion de ses membres, y compris la gestion du président.
2.1.4	L'instance de gouvernance crée des comités propres au sujet au besoin pour s'acquitter de ses responsabilités.
2.2.1	L'instance de gouvernance établit ses responsabilités conformément aux obligations associées à son territoire.
2.2.2	L'instance de gouvernance établit les responsabilités de chacun de ses membres, y compris celles du président.
2.2.3	L'instance de gouvernance consigne les conditions opérationnelles exigées pour l'exercice de ses activités.
2.2.4	L'instance de gouvernance veille à ce que chaque membre reconnaisse ses responsabilités.
2.2.6	L'instance de gouvernance respecte le calendrier de réunions qu'il a établi.
2.2.7	L'instance de gouvernance veille à ce que ses membres soient en mesure d'accéder aux renseignements nécessaires avant les réunions, en leur laissant suffisamment de temps pour se préparer aux réunions et pour prendre des décisions éclairées.
2.2.8	L'instance de gouvernance fournit une orientation à jour à ses nouveaux membres.
2.2.9	L'instance de gouvernance offre une formation continue sur la gouvernance à ses membres.
2.2.10	L'instance de gouvernance met en œuvre son cadre décisionnel en matière de gouvernance.

3.1.1	L'instance de gouvernance surveille les fonctions organisationnelles qu'il a jugé nécessaire de surveiller.
3.1.2	L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme dispose de politiques et de procédures efficaces liées aux fonctions et aux domaines sous la supervision de l'instance de gouvernance.
3.1.3	L'instance de gouvernance applique le cadre de responsabilité de l'organisme pour veiller à la bonne gestion de l'organisme et à ce que celui-ci respecte ses responsabilités envers ses intervenants.
3.2.1	L'instance de gouvernance veille à ce que le recrutement et la sélection du dirigeant principal soient conformes à la vision, à la mission et aux valeurs de l'organisme.
3.2.2	L'instance de gouvernance veille à établir les responsabilités du dirigeant principal.
3.2.3	L'instance de gouvernance évalue régulièrement le rendement du dirigeant principal par rapport à l'établissement d'objectifs de rendement mesurables.
3.2.4	L'instance de gouvernance appuie et examine régulièrement le plan de perfectionnement professionnel continu du dirigeant principal.
4.1.1	L'instance de gouvernance met en œuvre une politique sur sa divulgation publique de renseignements.
4.1.2	L'instance de gouvernance tient des registres de ses activités et de ses décisions.
4.1.3	L'instance de gouvernance veille à ce que les renseignements sur ses activités et ses décisions soient accessibles à l'organisme et aux intervenants de ce dernier.
4.2.1	L'instance de gouvernance évalue régulièrement son efficacité afin d'apporter des améliorations au besoin.
4.2.2	L'instance de gouvernance évalue régulièrement le rendement de son président pour lui donner une rétroaction fondée sur les résultats.
4.2.3	Le président de l'instance de gouvernance fait régulièrement le point sur la contribution de chacun de ses membres et leur fournit ses commentaires en fonction des résultats.
4.2.4	L'instance de gouvernance transmet le rapport annuel de ses réalisations aux intervenants.
6.1.2	L'instance de gouvernance met en œuvre un plan d'action, en partenariat avec des partenaires Autochtones, pour lutter contre le racisme systémique à l'endroit des Autochtones au sein de l'organisme.
6.1.3	L'instance de gouvernance offre une formation et des possibilités d'apprentissage continues à ses membres sur la sécurisation culturelle et l'humilité et sur le racisme systémique à l'endroit des Autochtones.



# Note d'information

Point 7.4

Nom du comité : Comité de gouvernance et de mise en candidature

Date : 20 octobre 2023

Objet : Réflexion au sujet du plan de formation du Conseil d'administration 2023-2024

## Décision recherchée

Ceci est un point de discussion et de réflexion. L'objectif sera de déterminer le processus à suivre pour décider des formations qui seront offertes durant l'année 2024.

## Contexte/problématique

Cette réflexion permet au comité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance selon les critères de la norme Gouvernance d'Agrément Canada AC : 2.2.9; 5.1.3; 6.1.3.

Selon la politique CA-320, le comité de gouvernance et de mise en candidature est responsable de voir à la formation des membres du Conseil d'administration. De ce fait, le comité de gouvernance et de mise en candidature doit mettre en place un plan de formation annuel pour le Conseil d'administration.

## Éléments à prendre en considération dans la prise de décision

Il est important de prendre en compte l'évaluation de la session d'orientation afin de déterminer s'il y a des pistes de réflexion quant aux formations qui pourraient être offertes au Conseil d'administration et dans quel format.

## RÉFÉRENCE

1. Les critères de la norme Gouvernance d'Agrément Canada (édition 2022) pour les visites sont référencés dans le document de la manière suivante : « (AC : 1.1.1) ».

2.2.9	L'instance de gouvernance offre une formation continue sur la gouvernance à ses membres.
5.1.3	L'instance de gouvernance offre une formation et des possibilités d'apprentissage continues à ses membres sur la sécurisation culturelle et l'humilité et sur le racisme systémique.
6.1.3	L'instance de gouvernance offre une formation et des possibilités d'apprentissage continues à ses membres sur la sécurisation culturelle et l'humilité et sur le racisme systémique à l'endroit des Autochtones.

# Note d'information

## Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Qualité et sécurité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Partenariats	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Gestion des risques (analyse légale)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Allocation des ressources (analyse financière)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Impacts politiques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Réputation et communication	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...

## Suivi à la décision

### Proposition et résolution

Proposé et appuyé

Et résolu que

Adoption

Soumis le 3 octobre 2023 par Pierre Michaud et Marc-André LeBlanc.

# Note d'information

Point 7.5

Nom du comité : Comité de gouvernance et de mise en candidature

Date : 20 octobre 2023

Objet : Évaluation de la session d'orientation des membres du Conseil d'administration (AC : 4.2.1)

## Décision recherchée

Ceci est un point d'information et de discussion. Le rapport à ce sujet est en annexe.

Il pourrait y avoir une proposition s'il y a des éléments importants qui doivent être adressés suite à la révision des résultats de l'évaluation.

## Contexte/problématique

Ce rapport permet au comité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance selon les critères de la norme Gouvernance d'Agrément Canada AC : 4.2.1.

Selon la politique CA-320, le comité de gouvernance et de mise en candidature est responsable de voir à la mise en place d'un processus d'évaluation de l'efficacité du Conseil après chaque réunion, ceci inclut la session d'orientation.

## Éléments à prendre en considération dans la prise de décision

### RÉFÉRENCE

1. Les critères de la norme Gouvernance d'Agrément Canada (édition 2022) pour les visites sont référencés dans le document de la manière suivante : « (AC : 1.1.1) ».

4.2.1	L'instance de gouvernance évalue régulièrement son efficacité afin d'apporter des améliorations au besoin.
-------	--

## Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Qualité et sécurité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Partenariats	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Gestion des risques (analyse légale)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Allocation des ressources (analyse financière)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Impacts politiques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...
Réputation et communication	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	...

## Suivi à la décision

## Proposition et résolution

Proposé et appuyé

Et résolu que

Adoption

**Soumis le 3 octobre 2023 par Pierre Michaud et Marc-André LeBlanc.**

# ÉVALUATION DE LA SÉANCE

6 Responses   02:57 Average time to complete   **Active** Status

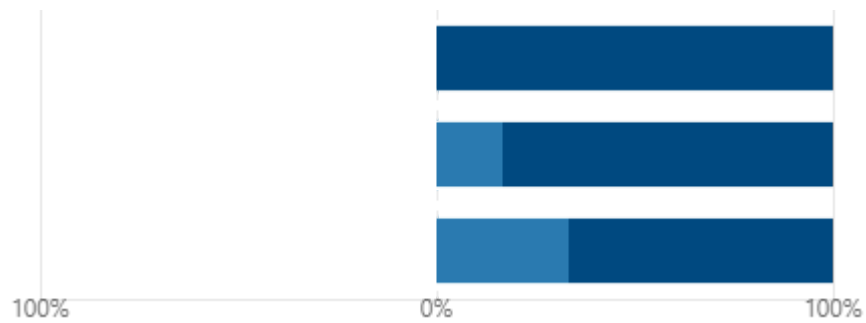
## 1. OBJECTIFS ET CONTENU

- Tout à fait en désaccord
- En désaccord
- Ni en accord ni en désaccord
- En accord
- Tout à fait en accord

Les objectifs de l'orientation étaient clairs et précis.

Le contenu de l'orientation correspondait à mes besoins et à mes préoccupations.

Les objectifs ont, à mon avis, été atteints.

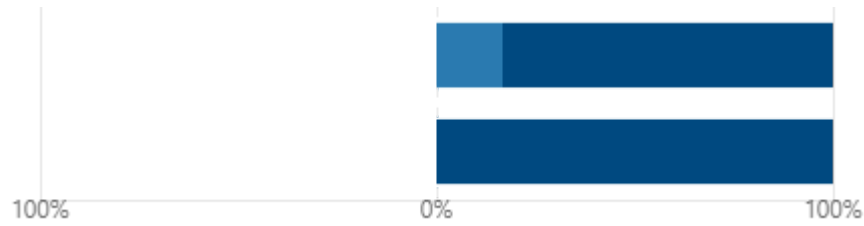


## 2. CONTENU ET MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT

■ Tout à fait en désaccord ■ En désaccord ■ Ni en accord ni en désaccord ■ En accord  
■ Tout à fait en accord

Les exercices et les activités étaient en lien direct avec l'apprentissage.

Les supports audiovisuels étaient bien conçus et ont contribué à mon apprentissage.



## 3. PRÉSENTATEURS

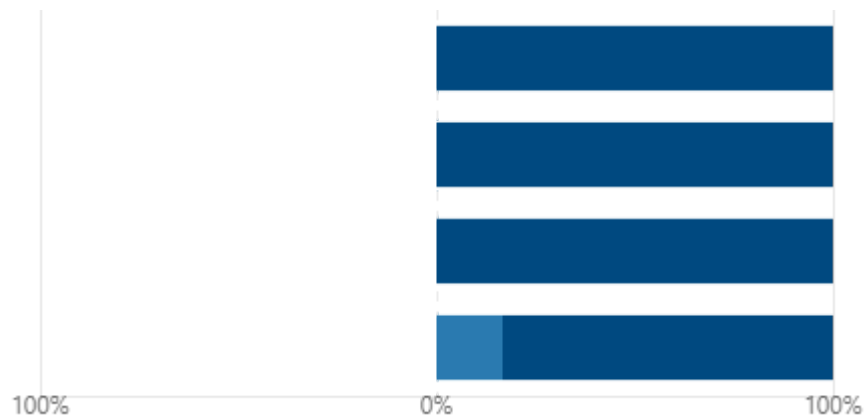
■ Tout à fait en désaccord ■ En désaccord ■ Ni en accord ni en désaccord ■ En accord  
■ Tout à fait en accord

Les présentateurs étaient bien préparé et organisé

Ils avaient une bonne connaissance du sujet.

Ils communiquaient de façon claire et dynamique

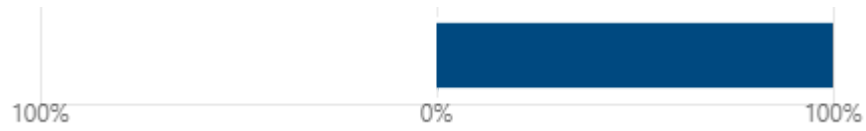
Les exemples étaient pertinents.



## 4. GROUPE ET PARTICIPATION

■ Tout à fait en désaccord ■ En désaccord ■ Ni en accord ni en désaccord ■ En accord  
■ Tout à fait en accord

L'ambiance générale était plaisante et favorisait l'échange et l'apprentissage

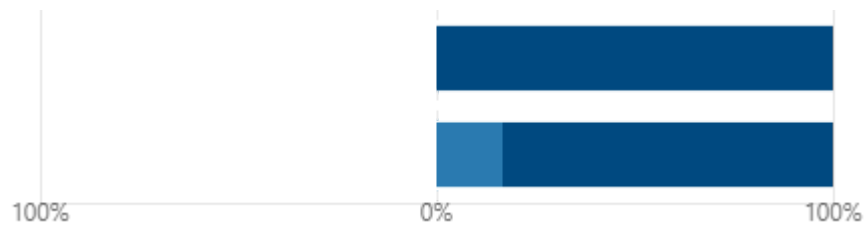


## 5. ORGANISATION

■ Tout à fait en désaccord ■ En désaccord ■ Ni en accord ni en désaccord ■ En accord  
■ Tout à fait en accord

Le lieu ou la plateforme où s'est déroulée l'orientation était adéquat.

La durée de l'orientation était adéquate (ni trop longue ni trop courte).

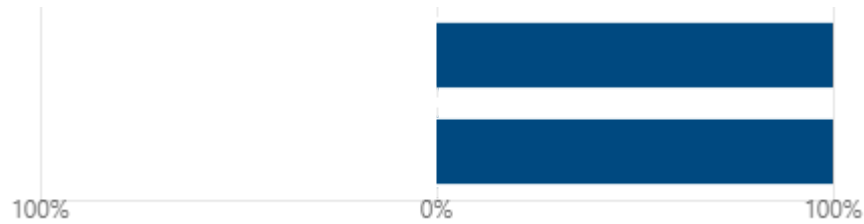


## 6. APPRENTISSAGE

■ Tout à fait en désaccord ■ En désaccord ■ Ni en accord ni en désaccord ■ En accord  
■ Tout à fait en accord

L'orientation m'a permis d'accroître mes connaissances et mes compétences

Les notions enseignées s'appliquent directement à mon rôle.



## 7. Commentaires et recommandations :

4  
Responses

Latest Responses

*"Je quitte cette séance avec une meilleure connaissance d..."*

*"Tres bien la CA doit rester hors des operation. "*



# Note exécutive

Point 7.6

Nom du comité : Comité de gouvernance et de mise en candidature

Date : 24 octobre 2023

Objet : Réorganisation des comités du Conseil d'administration

## Objectif

Améliorer l'assiduité

## Contexte

Les horaires des membres sont complexes.

Nous nous sommes aperçus rapidement que de n'avoir que 2 membres par comité rend l'atteinte du quorum difficile advenant l'absence non prévue d'un des membres.

## Solution proposée

Coupler les 4 comités

## Avantages

1. La membriété s'élève à 3 membres par comité, ce qui rend le quorum plus simple à atteindre.
2. Simplification des horaires pour toute l'équipe.

## Désavantage

Les 3 mêmes membres se retrouvent dans les comités couplés.

## Proposition

Fusionnement du Comité de Gouvernance et de mise en candidature et du Comité de la qualité des soins et de la sécurité des patients

Couplage du Comité des finances et de vérification et du Comité stratégique de la recherche et de la formation

### À considérer :

Ces deux regroupements sont proposés pour balancer les pouvoirs.

1. Le Comité des finances et de vérification et le Comité de gouvernance et de mise en candidature fusionnés représenteraient un débalancement de pouvoirs puisqu'il s'agit des deux comités les plus décisionnels.
2. Le Comité stratégique de la recherche et de la formation comprend des membres extérieurs à l'organisation (étant donné sa nature). C'est ce qui justifie qu'on propose de les coupler sans les fusionner.

## Membriété

Fusionnement du Comité de gouvernance et de mise en candidature et du Comité de la qualité de soins et de la sécurité des patients

Présidente : Claire Savoie

Membres : Johanne Thériault-Paulin et nouveau membre

# Note exécutive

Couplage du Comité des finances et de vérification et du Comité stratégique de la recherche et de la formation

Couplage du Comité des finances et de vérification

Président : Réjean Després

Membres : Yves Francoeur et Julie Cyr

Comité stratégique de la recherche et de la formation

Présidente : Julie Cyr

Membres : Yves Francoeur et Réjean Després